Market Advisory Council

Groupe de travail n° 1 : Production de l'UE

Projet d'ordre du jour

Mardi 24 novembre 2026 (9 h 30 – 12 h 00 CET)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

09 h 30 **Mot de bienvenue du président, Julien Lamothe**

09 h 35 **Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (17/09/26)**

09 h 40 **Points d'action**

- État d'avancement des points d'action de la dernière réunion - information

09 h 45 **Cadre financier pluriannuel**

- Présentation de l'étude du Parlement européen intitulée « Appréhender la nouvelle approche du CFP pour 2028-2034 » par Pavel Salz (MR&A)
- Échange de vues

10 h 30 **Plan d'action pour les protéines**

- Présentation de la communication « Plan d'action pour la résilience, l'autonomie stratégique et la durabilité du système protéique de l'UE » par des représentants de la DG AGRI (à confirmer)
- Échange de vues
- Perspectives d'avenir

11 h 00 **Vision 2040 pour la pêche et l'aquaculture**

- Échange de vues sur la communication publiée par la Commission européenne
- Perspectives d'avenir

11 h 30 **Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture**

- Présentation par Adrien Simonnet (UMF) de l'applicabilité à la chaîne de valeur de la pêche et de l'aquaculture de la proposition législative visant à la simplification
- Échange de vues
- Perspectives d'avenir

11 h 50 **Questions diverses**

11 h 55 **Résumé des mesures à prendre**



DRAFT

12 h ***Fin de la réunion***

DRAFT



Market Advisory Council

Version annotée

Type	Point	Contexte	Objet	Documents
Informations	Cadre financier pluriannuel	Le 16 juillet 2025, la Commission européenne a publié une proposition relative au prochain cadre financier pluriannuel couvrant la période 2028-2034. Selon cette proposition, il serait prévu des plans de partenariat nationaux et régionaux, un Fonds européen pour la compétitivité et un Fonds « Europe mondiale ». Une dotation minimale pour la pêche et l'aquaculture est prévue au sein des plans de partenariat nationaux et régionaux, tandis que les États membres pourraient allouer des fonds non affectés en fonction de leurs priorités politiques. En avril 2026, le Parlement européen a publié une étude sur les menaces et les opportunités pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture.	Présentation de l'étude par l'un de ses auteurs.	- Étude - Lettre - Avis
Informations + Décision	Plan d'action pour les protéines	Le 7 juillet 2026, la Commission européenne a publié un plan d'action visant à renforcer la résilience, l'autonomie stratégique et la durabilité du système protéique de l'UE. Ce document met l'accent sur la production de protéines d'origine végétale et sur la dépendance vis-à-vis des importations d'aliments pour animaux riches en protéines provenant d'un nombre limité de sources.	Présentation du document par un représentant de la DG AGRI. Décision sur la marche à suivre (par exemple, identification des actions pertinentes pour la pêche et l'aquaculture, rédaction d'un avis).	- Communication
Information + Décision	Vision 2040 pour la pêche et l'aquaculture	Le 20 octobre 2026, la Commission européenne a publié la « Vision 2040 pour la pêche et l'aquaculture » afin de définir une orientation à long terme pour la mise en place d'un secteur durable, résilient, innovant et compétitif. La communication précise comment la	Échange de vues sur le document. Décision sur la marche à suivre (par exemple, suivi d'initiatives spécifiques).	- Communication - Avis

DRAFT

		pêche et l'aquaculture peuvent continuer à fournir de la nourriture, des emplois et une activité économique tout en protégeant les écosystèmes marins et en soutenant les communautés côtières et rurales.		
Information + Décision	Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture	Le 21 septembre 2026, la Commission européenne a proposé une modification ciblée du règlement relatif au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture afin de simplifier et de faciliter l'accès au financement pour les pêcheurs et les aquaculteurs. La proposition législative vise à assurer la flexibilité budgétaire, à introduire de nouveaux mécanismes de financement, à promouvoir la transition énergétique, à procéder à un renouvellement général et à respecter l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche.	Présentation par un représentant de l'UMF de la proposition relative à l'applicabilité de la proposition législative à la chaîne de valeur de la pêche et de l'aquaculture. Décision sur la marche à suivre (par exemple, rédaction d'un avis).	- Proposition législative

DRAFT